Publie par la Cie. d'Imp. JOURNAL QUOTIDIEN 414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville ..... $ 4.00
Un An par la Poste .... $ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA.
ABONNEMEN
Un An en Ville ..... $ 2.00
Un An par la Poste 1.00

12eme. ANNEE No 98 OTTAWA, MARDI 19 MAI 1891 LE NUMERO 2 CENTS

de Lecture, Assemblée Législative 2

LE PRINCE NAPOLEON

NOTES ET SOUVENIRS

PAR AUDIVI

(Suite)

V

Lorsque le Prince fut mis en liberté, il reprit son train de vie habituelle, mais ne chercha nullement à mettre à exécution divers projets dont il m'avait fait part ; seulement, il se défendit de plus en plus d'être prétendant à la Couronne impériale et de plus en plus aussi il aiguilla sa politique vers la République.

Un soir, après un de ses dîners hebdomadaires, il parla de l'Empire dans des termes bien malheureux et bien regrettables, en disant que les chefs des impérialistes n'étaient que de vieilles rosettes et des arriérés, inintelligents pour la plupart, qui ne rêvaient que grands chapeaux, que grands plumets et grands sabres, des habits galonnés, des clefs dans le dos, des coups d'État et des déportations.

Ce langage violent et déplacé dans la bouche du prince Napoléon, qui avait tant profité des faveurs de l'Empire, jeta un inexprimable malaise dans cette réunion d'hommes qui tous avaient servi l'Empire avec un grand dévouement.

Ce fut le prince Victor qui rompit le lourd silence qui pesait sur tout le monde.

—Mon père, lui dit-il non sans fermeté, mais d'une voix assez altérée, si vous laissiez à terre la Couronne impériale, vous me permettriez bien de chercher à la relever ?

—Toi ? fit-il d'un ton furieux en s'avançant sur son fils, toi ? répéta-t il, après moi si tu veux, mais pendant mon existence jamais ! je te tordrais plutôt le coup ! (*sic*).

Tel fut le point de départ de la rupture du père et du fils, rupture qui est trop connue pour que j'en parle ici. Elle a été très critiquée, mais si on en connaissait bien les causes réelles et les détails, l'opinion des adversaires du prince Victor se modifierait du tout au tout. Mais en s'étendant davantage sur point délicat, on pourrait supposer que je prends parti pour le fils contre le père, et ce n'est pas le sujet que je me suis proposé de traiter.

Au début de la séparation, c'est-à-dire quand le prince Victor alla rejoindre sa mère à Moncalieri, le prince Napoléon chercha par tous les moyens à donner le change et à faire croire qu'il n'y avait aucun désaccord entre son fils et lui. A chaque instant il répétait que lorsque son fils était venu le voir au moment de son arrestation, il lui avait dit avec une grande émotion : " Mon père, j'aurais voulu pouvoir signer votre manifeste avec vous ! "

Il pensait, il espérait tout au moins ramener le prince Victor à des dispositions plus conciliantes et son amour-propre ne lui permettait pas de convenir que son fils s'était émancipé de son assez lourde tutelle. Aussi, soutint-il contre M. de Cassagnac, par des notes envoyées à la *Patrie*, une polémique qui aboutit bientôt à de regrettables attaques personnelles et bien imméritées contre le directeur de ce journal, un travailleur acharné et infatigable, mais un travailleur modeste, qui s'efforçait chaque jour d'atténuer la violence de ces notes.

J'ai vu la dernière envoyée, celle qui a déterminé l'explosion de M. de Cassagnac ; elle était de l'écriture du secrétaire du prince Napoléon et n'avait été insérée qu'après avoir subi de fortes retouches.

La *Patrie* se borna à repousser avec dignité l'assaut diriger contre elle ; mais le Prince, pour consoler le directeur de ce journal des injures dont le *Pays*, l'avait gratifié, lui dit simplement, d'un air goualiteur :

—Moi, ça ne me regarde pas ! du moment où vous avez fait subir quelques changements à mes notes, vous avez endossé toutes les responsabilités. Et puis quoi ? recevoir des sottises, ça fait partie des charges de la profession !

On sait combien il avait la reconnaissance facile et légère, et c'est pour cela qu'il ne gênait guère avec ses meilleurs amis et ses plus intimes amis.

Jamais je ne lui ai entendu dire du mal ni de M. Frédéric Masson ni de M. Philis ; mais M. Pascal, par exemple, n'était pour lui qu'une " p... catin politique " " M. Lenglé ne manquait pas de talent, mais il avait trop de prétention et son ambition était vraiment démesurée ! " " M. Adelon, son chien fidèle, était tout bonnement un bon garçon, un homme à tout faire ! " L'excellent Maurice Richard, qui lui fut très dévoué et lui rendit de grands services, " n'était qu'un brave homme, mais d'une intelligence bornée ! " Il le traita même d'imbécile, un jour qu'il n'avait pas exécuté comme il le désirait un ordre mal donné sans doute.

Quant à M. Rouher, qu'il détestait, c'était " un très bon avoué, excellent compulseur de dossiers ; mais il n'avait jamais été et ne serait jamais un homme d'Etat ! "

VI

J'ai dit plus haut que sa politique dans ces dernières années s'était de plus en plus accentuée vers la République. Il était très aigri, fort mécontent de sa situation très précaire au point de vue de l'argent, et de républicain modéré il finissait par devenir radical.

Ce ne sont pas seulement mes impressions qui me font parler ainsi, mais les déclarations mêmes du Prince confiées à l'un de mes amis intimes qui était allé à Prangins le consulter sur l'opportunité de la création d'un journal de propagande à cinq centimes : *La Démocratie Napoléonienne*.

Ce titre lui plut beaucoup. Il félicita mon ami de sa bonne idée, mais il ne lui cacha pas qu'il rencontrerait de grandes difficultés et n'arriverait sans doute jamais au succès.

—Votre entreprise est périlleuse, lui dit-il nettement, car il faut bien l'avouer, si je compte quelques partisans de mes idées, et pas beaucoup, encore, ils n'ont pas l'esprit de sacrifice et leur dévouement s'arrête à la question pécuniaire. Il est donc bien difficile de trouver là la clientèle d'un journal. Vous aurez bien quelques abonnés, oh ! très peu. Quant à la vente, il n'y faut pas compter : dans le parti, quand il s'agit de donner un sou, il n'y a plus personne ! D'ailleurs, ajouta le Prince, la presse quotidienne à un sou, la presse nouvelle, a porté un coup terrible à tous les journaux vivant sur le fonds de telle ou telle politique. Un nouveau journal, pour avoir quelque chance de succès, demande donc de grands capitaux à consacrer au chapitre informations. C'est la seule chance qu'il ait de faire passer la politique. Qu'avez-vous fait jusqu'ici ? demanda-t il à son visiteur.

—J'ai collaboré à plusieurs journaux républicains et c'est par la République que je viens à vous.

—Vous n'êtes pas le seul ! Tenez je pourrais vous citer plusieurs députés républicains qui se rallieraient à moi aujourd'hui s'ils l'osaient : MM Naquet, Andrieux que vous devez connaître mais il ne peuvent pas, ils n'osent pas ils ont peur qu'on ne crie à la trahison !

Le Prince, qui ce jour-là était en verve et très disposé à causer, l'occasion ne lui en avait sans doute pas été offerte depuis quelque temps, reprit la conversation en ces termes :

—Vous savez que je me suis rallié à la République ; c'est la seule forme de gouvernement actuellement compatible avec l'état des esprits ; mais je veux un pouvoir responsable, issu directement de la nation ; une Chambre, ou deux, cela m'est égal ! Mais je veux un gouvernement qui gouverne réellement et qui ne soit pas exposé à être le jouet du parlementarisme. Il faut une autorité, une initiative. Tenez, il y a des cas où cette nécessité éclate. Comment un chef d'État peut-il — et certes je ne souhaite pas cette éventualité — faire la guerre avec un Parlement comme celui que nous avons ? Il faut casser des œufs pour faire une omellette et il y a des cas où il appartient à un seul de les casser et de juger de l'opportunité qu'il y a de le faire.

Ah ! il y a de grandes réformes à tenter et toutes dans le sens de la démocratie. Je suis un homme d'ordre, n'est pas ? Eh bien ! sur ce terrain, je suis absolument radical, On parle en ce moment de la loi militaire, et il est question d'enrôler les séminaristes, je suis tout à fait partisan de cette loi; pourquoi ce privilège des séminaristes ? Par exemple, je ne suis pour aucune persécution, et je reclame que les séminaristes satisfassent comme les autres citoyens à la loi militaire, je ne leur refuserais pas certaines atténuation Je ne demande pas qu'on leur mette de force le sac au dos ; je leur accorderais comme aux élèves des des écoles des sursis d'appel nécessaires à leur instruction; au corps, j'en ferais de préférence des ambulanciers, des infirmers ; ce ne sont pas les moyens de les employer qui manquent; mais, en principe, il faut qu'ils soient soumis à la loi et comme les autres envoyés à la caserne.

D'ailleurs, je suis opposé à tous les privilèges, car je suis par-dessus tout un antibourgeois.

Et c'est là, voyez-vous, ce qui rend toute réforme difficile à accomplir, c'est que ce sont les bourgeois qui sont au pouvoir ; allez donc leur demander d'abandonner tous les privilèges dont ils jouissent ! Moi, je serais impitoyable. Je ne suis pas un oligarque ; je suis un démocrate, parce que la France est démocratique et que ce n'est que par la démotratie qu'elle peut vivre ; et chez nous, le privilège est partout.

Les financiers, les banquiers ! en voilà encore que j'atteindrais rudement, sans, je le répète, être pour cela un persécuteur. Ils faut des banquiers, c'est certain, mais ils jouissent de privileges scandaleux à faire disparaître.

Je vous ai dit que je suis antibourgeois et que je ferais la guerre à tous les privilèges. C'est vous expliquer pourquoi je ne suis pas pour l'hérédité ; l'hérédité est un privilège et c'est une bêtise, à moins qu'un pays ne soit, comme l'Angleterre, assez attaché à ses institutions pour que le chef de l'Etat ne soit là que comme un rouage passif. »

Puis, tout en développant son idée contre l'hérédité, il arriva à parler du général Boulanger, et, là-dessus, notre ami a sans doute reçu avant M. Thiébaud les confidences du Prince. On a prétendu qu'il n'était pas boulangiste; il avait en tout cas une grande tendance à le devenir, car voici en quels termes il parla du général :

—Il y a un nomme que je regrette d'avoir vu tomber du pouvoir : Boulanger Il nous a fait beaucoup de bien. Je ne le connais pas ; je ne sais ce qu'il vaut, ni ce qu'il veut ; je ne sais pas même si c'est le général sur qui l'on puisse compter et s'il a des talents militaires ; mais il a fait une grande chose : il a relevé notre armée à ses propres yeux. Aujourd'hui, contrairement à ce qui se passait avec les autres ministres de la guerre, Campenon, Farre, etc., nos officiers ont repris confiance en eux-mêmes : ils ne se croient plus les derniers des derniers.

" Moi, j'aurais gardé Boulanger ; cela a même été une faute de sa part que d'accepter un commandement à Clermont. Il s'est diminué en servant ceux qui l'ont renversé. Je sais qu'il est très pauvre, mais cependant... On m'a souvent dit à moi, qui vis ici, en exil : demandez quelque chose à la République, elle vous l'accordera ; eh bien ! moi qui suis républicain et qu'on a frappé sans raison, je n'ai jamais rien voulu demander; je veux garder ma dignité et ne rien devoir à mes ennemis ; il est bien difficile de combattre ceux à qui l'on doit quelque chose ; je suis exilé, mais je reste entier. "

Le prince Napoléon se faisait à ce sujet de grandes illusions. Il aurait dû être bien certain a l'avance que s'il avait demandé quoi que ce fût, on le lui aurait refusé, puisque, impitoyablement, on la rayé des cadres de l'armée après qu'il eut épuisé toutes les juridictions pour faire défendre ses titres et ses droits.

Il revint à son idée de République, " seule forme de gouvernement possible désormais ", et il ajouta, après avoir dit que " l'orléanisme ferait le malheur de la France " :

—Quant à l'Empire, ce n'est pas une forme de gouvernement : c'est Napoléon Ier. Retirez l'Empereur, celui dont le portrait est là devant vous, que reste-t-il ? La République.

Les partisans de l'Empire m'ont dit : " criez : Vive l'Empereur ! et nous sommes avec vous. " J'ai répondu . Non, je ne veux pas dire une bêtise. D'ailleurs, il n'y a plus de parti impérialiste.

A cette question :

—Maintenant, Monseigneur, quelle serait votre attitude envers la religion ?

Il répondit :

—Je suis déiste, et, en matière de gouvernement, j'estime qu'il faut avoir pour soi la religion et ses representants. La religion est un besoin pour une grande partie de la population ; par elle on a les femmes ; aussi ne veux-je être hostile à aucun culte. Quant aux rapports des Eglises avec l'Etat et en particulier de l'Eglise romaine, je suis résolument concordataire. Je maintiendrais le Concordat tel que l'a signé Napoléon Ier quitte à fermer les yeux sur l'applications de certaines dispositions qui seraient des anachronismes, car je suis d'avis qu'il faut, en matière de gouvernement, marcher avec son temps.

—Et l'impôt, Monseigneur ?

(à suivre)

Les restes des trois missionnaires

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Il n'est pas hors de propos, je crois, de rappeler au public comment on a puidentifier les trois illustres religieux qui ont été transferés mardi, du cimitière Belmont à la chapelle des revérendes dames Ursulines. Inutile d'insister sur le fait que trois médecins en sont arrivés, après un examen des plus minutieux, à constater que les ossements recueillis en 1878, dans les voûtes souterines de l'antique chapelle des Jésuites, appartenaient à des personnes du sexe masculin. Feu le docteur Hubert Larue. M. le docteur C. E. Lemieux, sénior, et M. le docteur A. Hamel ont émis la même opinion sur ce sujet Voilà un premier point de réglé.

Reste à savoir maintenant si ces os, exhumés lors des fouilles qui furent faites par ordre du gouvernement, en 1878, sont bien ceux des Pères de Quen, du Peron et du Frère Liégeois. Je ne crains pas de répondre dans l'affirmative et voici pourquoi.

En compulsant le JOURNAL DES JÉSUITES je trouve que, de 1645 à 1668 deux religieux de la Compagnie de Jésus furent certainement inhumés dans la chapelle des Jésuites. Ce sont le Frère Liégeois, en 1655, et le Père du Peron, en 1665, Le JOURNAL s'exprime catégorique nent.

Le 31 mai il (le Frère) fut inhumé après l'office et la Messe; tous nos Pères et nos FF. avec beaucoup de personnes du dehors, assistèrent à ses obsèques. *Il fut enterré au bas de la chapelle*, c'est-à-dire dans l'un des deux côtés, où se trouve aujourd'hui l'autel de la congrégation des messieurs.

" Il (le Père du Peron) a esté enterré le 16 novembre 1655 dans le caveau de la chapelle vers le confessionnal qui répond à la note: *il ne reste plus de place que pour un corps.* "

Ainsi donc il n'y a pas d'erreur possible : Ces deux religieux furent inhumés dans la chapelle des Jésuites.

Mais l'on objectera peut-être que l'église des Jésuites ne fut construite qu'en 1666. Comment expliquer alors les enterrements d'un religieux en 1655 et d'un autre en 1665? La réponse est facile. Sachons distinguer entre la chapelle et l'église des Jésuites

La chapelle fut commencée le 11 juillet 1656. M. Vignal y dit la messe pour la première fois le 29 février 1657, lors de la première assemblée des Congréganistes de Notre-Dame Mais le JOURNAL, déjà cité, nous apprend que dès le mois de décembre 1653, c'est-à-dire près de deux ans avant la sépulture du Frère Liégois, les Pères y réunissaient les enfants pour leurs enseigner le catechisme. Ce petits sanctuaire était donc habitable à cette époque, et comme les Jesuites n'avaient pas encore d'église il est raisonnables de croire qu'ils y déposèrent les morts de leur ordre dans le seul lieu dont ils pouvaient disposer.

Le JOURNAL est moins explicite au au sujet du Père de Quen, l'illustre découvreur du lac St-Jean Cependant il raconte se funérailles et ce qui eut lieu ce matin là à la chapelle de la congrégation.

" Le 9 (octobre 1658) fut enterré le Père de Quen au matin, *præsente corpore, dictae duae missae privatae, in summo altari, dum diceretur officium.* " C'est-à-dire : " le corps prèsent, deux messes furent dites privément au maître autel, pendant que l'on chantait l'office.

Comme on voit, le JOURNAL ne dit pas que le P. de Quen fut enterré dans les voûtes mêmes de la chapelle où l'on célébra ses funérailles. Mais la grande probabilite est que c'est bien en ce lieu que ses rester furent déposés : car, si c'eut été à l'Hôtel Dieu ou à la cathédrale, les registres nous l'apprendraient. Du reste la coutume générale du temps était d'enterrer les ecclésiastiques dans l'église même où se chantant le service funèbre.

Une dernière objection, qui n'est pas la moins sérieuse. Ces ossement ne pourraient-ils pas appartenir à d'autres Jésuites morts durant cette période de 1655 à 1665!

Les seuls Jésuites qui finirent leur carrière apostolique en Canada durant cette décade, furent au nomber de trois :

1o Le Père Léonard Garreau, inhumé à Montréal vers le 2 september 1656 ;

2o Le Père Réné Ménard, décédé vers le 15 août 1661, à cinq cents lieues de Québec. Il s'était égaré dans la forêt, et son corps ne fut jamais retrouvé, du moins par les Français.

3o Le Père Simon Lemoine, décédé le 25 novembre 1665, au cap de la Madeleine, et y fut enterré.

Donc de 1655 à 1665, il n'y eut point d'autre inhumation dans la chapelle des Jésuites que celles des trois Religieux dont nous avons fait la translation hier.

En 1666, les Jésuites se trouvant possesseur d'un église, ne songèrent plus à enterrer leur morts dans l'ancienne chapelle des congréganistes, et la place restée vacante à côté du Père de Peron ne fut jamais remplie. En effet, lors des fouilles de 1878, l'on constata qu'entre le squelette de ce Père et le mur extérieur correspondant à la rue, il y avait assez d'espace pour y placer un quatrième cercueil.

D'où l'on a conclu que le squelette le plus rapproché de la muraille de fondation appartenait au Père de Quéen Les ossements des deux autre Religieux, qui étaient un peu pêle-mêle, furent examinés, les squelettes refaits, et les médecins se se trouvèrent en face du problème assez étrange d'une seule tête pour deux corps, bien complets du reste. comment expliquer cette anomalie? L'histoire écrite de la vie du Frère Liégeois nous apprend que les Agniers, après avoir tué ce pauvre religieux, lui coupèrent la tête, abandonnant ensuite son cadavre.

Le lendemain, lisons nous dans le JOURNAL DES JÉSUITES, quelques Algonquins trouvèrent son corps et l'apportèrent à Sillery d'où il fut transporté en chaloupe à Québec pour y recevoir l'inhumation.

Ce dernier témoignage, qui est parfaitement authentique, suffit pour établir l'identité des ossements du Frère Liégeois.

N. E. DIONNE

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche.

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

GRANDE REDUCTION
Sur toutes les
TAPISSERIES DOREES
PENDANT UN MOIS.
I. F. BELANGER,
159 Rue Bank.
Téléphone No. 92.

LINIMENT GÉNEAU
35 ANS DE SUCCÈS
MARQUE DE FABRIQUE
Seul Topique remplaçant le Feu sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des Hoiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc.
Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris

SLAND HOME
Stock Farm,
Grosse Ile, Wayne Co., Mich.
SAVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.
Patrons No. 2020 (1187).
IMPORTED
Percheron Horses.
All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.
ISLAND HOME
is beautifully situated at the head of Grosse Ile in the Detroit River, ten miles below the City, and is accessible by railroad and steamboat. Visitors not familiar with the location may call at city office Campau Building, and an escort will accompany them to the farm. Send for catalogue. Free by mail. Address J. Vanzurn.

Intéressante Découverte Brevetée
PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS
PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)
Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer
(la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)
L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie
207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS
Se vendent dans toutes les principales Parfumeries, Phies et Droguéries du Monde.
ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

Aux Constructeurs et Entrepreneurs
Nous manufacturons les toitures suivantes :
Toitures " Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.
Douglass & Haines
234 rue Wellington.
Agents des célèbres fournaises "Superieur Jewel"

CHARBON !
COAL YARD
Les meilleures qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite
Bien Criblé Et Tamisé.
O'Reilly & Heney,
BLOC RUSSELL
Rue Sparks

HOTEL SAINT LOUIS
43-45 Rue YORK, OTTAWA
Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et amenagé tout en neuf.
ISRAEL MOREAU,
(Du Montreal House, rue Queen Ouest.)
PROPRIETAIRE

ASSOCIATION DISSOUTE
Réductions extraordinaires. Nous vendons meilleur marché que les prix du gros. Tout doit être vendu.
Montres en or, valant $20,00 pour... $ 9,00
Montres en or, valant $22,00 pour... 10,00
Montres doublées en or, valant $30,00 pour... 12,25
Montres doublées en or, valant $20,00 pour... 9,00
Montres en argent, valant $28,00 pour 14,00
Montres en argent, valant $ 3,00 pour 6,25
Montres en argent, valant $10 00 pour 5,00
Montres en nickel, valant $6,00 pour 3,50
Montres en nickel, valant $5,00 pour 2,25
Montres en nickel, valant $4,75 pour 2,00
Aussi une grande quantité d'Horloges, d'Argenteries, de bijouteries et d'autres objets de fantaisie à des prix exceptionnels.
Ceci est sérieux et n'est pas une [illegible] pour attirer le public simplement [illegible] tromper.

A. & A. F. McMILLAN
BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL
98 RUE RIDEAU.

SERVEZ-VOUS de
POND'S EXTRACT
Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hémorrhoïdes Hémorrhagies Inflammations
Demandez le Pond's Extract. Ne le refusez pas.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE